

ÉPISODE 2 : **« ARNAQUE AUX ARBRES »**

Mensonges en ce qui concerne les arbres et l'artificialisation du site.

Le paragraphe 20 du jugement est particulièrement confus et mensonger.

Le tribunal énonce que « cette place est déjà fortement urbanisée avec un sol imperméabilisé si bien que le réaménagement de la place [...] n'aura pas pour effet d'entraîner, ou même d'augmenter, l'artificialisation de cette place. »

Il ajoute : « le sous-sol de la place est déjà fortement anthropisé dès lors que les sondages réalisés par la société Antea montre (sic) un enrobé de 5 centimètres couvrant 3 mètres de remblai graveleux, sableux et limoneux. »

[Curieusement, ce rapport de la société Antea reprend les études réalisées pour le parking Victor Hugo, construit dans un sol très différent...]

Au paragraphe 38, le tribunal insiste et écrit que « le projet n'est pas susceptible d'entraîner des effets notables sur l'environnement, en particulier en ce qui concerne le réaménagement de la place laquelle était déjà artificialisée ».

En réalité : le sous-sol de la place a nourri pendant des décennies de grands platanes plantés au XIXe siècle et abattus en 2015 sous prétexte que 4 d'entre eux étaient malades.

Et les tilleuls qui leur ont succédé s'y développaient de manière prometteuse.

De plus, la présence de l'énorme bloc de béton que constitue le parking perturbe en effet « la qualité et la capacité de régénération des ressources naturelles du sous-sol de la zone ».

Déviant les eaux souterraines, il est un lieu de non-vie hostile à toute biodiversité.

Concernant la profondeur de terre disponible pour les arbres, le tribunal assure que « la profondeur nécessaire à la plantation des arbres sera réalisée par l'ajout d'une hauteur d'1,20 m de terre végétale pour rehausser le sol fini de la place Aristide Briand.»

À l'observation de l'état actuel du chantier, on peut se demander comment cette profondeur pourrait être atteinte sur la totalité de la surface, vu que la dalle supérieure de la construction est déjà au niveau de la chaussée rue Gabriel Péri.

L'ajout de 1,20 m de terre végétale impliquerait une hausse du niveau du sol fini de plus d'1,40 m car il faudra bien couvrir cette terre végétale avec une surface sur laquelle la circulation sera possible sans tasser la terre.

Une surélévation générale de 1,40 m obligerait à construire des escaliers et/ou des plans inclinés suffisamment longs pour que les personnes utilisant des poussettes, fauteuils roulants et autres déambulateurs puissent effectivement accéder à l'esplanade ou en sortir.

Le système « Tree Parker » est présenté comme une solution permettant de faire pousser de grands arbres dans 1,20m de terre dans des sortes de tranchées ou des pots.

Il n'en est rien : ce système est en fait conçu pour empêcher le tassement de la terre autour des racines des arbres et guider ces dernières pour éviter qu'elles endommagent les réseaux souterrains et/ou soulèvent les revêtements de trottoirs ou chaussées.

La documentation technique du système Tree Parker précise en effet que l'espace minimal d'enracinement nécessaire est de 1,60m et que, même dans ces conditions, il faudrait renouveler les plantations tous les 20 ans, ce qui ne laisse pas le temps à un tilleul argente d'atteindre son plein développement (25 à 35m à l'âge adulte).

En outre, l'agence de la Transition écologique (ADEME) rappelle que « les arbres jouent un rôle clé dans la lutte contre le changement climatique en régulant le climat urbain par l'ombrage et l'évapotranspiration lorsque plusieurs arbres sont à proximité ».

Elle ajoute que « cependant, le rafraîchissement dû aux arbres dépend du nombre d'arbres plantés, de la densité de leur feuillage, des essences, de la qualité du sol et de la disponibilité en eau. »

Il en ressort que le feuillage d'alignements de jeunes arbres en pots ne sera jamais assez dense pour avoir un effet sensible sur la température de la place.

Conclusion :

Les avantages offerts par une esplanade centrale plantée de grands tilleuls adultes, capables de fournir une ombre fraîche à la population, comparés à ceux attendus d'un parking supplémentaire en centre-ville, détruisant cet espace de vie alors que les voitures pourraient être garées ailleurs, sont faciles à mesurer.

Pourtant, si l'on poursuit ce projet tel qu'il est, il n'y aura aucun arbre de grande hauteur sur cette place. Aux Sétoises et Sétois d'en tirer les conséquences lors des prochaines échéances électorales.

